

ENVOYER LES DÉLINQUANTS à l'étranger, ça marche!



Les séjours de rupture, moins chers qu'un enfermement en IPPJ, sont efficaces

► Au Maroc, au Bénin, en Roumanie, en Moldavie ou encore en France, cet été, de jeunes délinquants s'envoleront vers ces destinations avec pour objectif de couper tout contact avec leur environnement. On appelle cela les séjours de rupture. Ces parenthèses à l'étranger, organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles pour les mineurs ayant commis des faits qualifiés d'infractions, ne sont pas des vacances, insiste le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS).

Peuvent partir les filles et les garçons de 13 à 18 ans qui nécessitent une aide et un éloignement temporaire de leur milieu de vie. Une préparation d'un mois précède le séjour. Une fois sur place, le jeune casse totalement ses liens avec son environnement belge. Il y travaille intensément et est hébergé par une famille d'accueil dans laquelle il doit également s'investir. Pas question d'emmener dans ses valises son GSM ou tout autre moyen qui permettrait de communiquer avec l'extérieur.

Le succès de ces séjours de rupture ne serait plus à prouver. Le taux de récidive chez les jeunes délinquants qui ont pu en bénéficier est nettement plus bas que chez ceux placés uniquement en IPPJ. Des séjours qui ont l'avantage de coûter moins cher

qu'un placement en Institution.

"Un placement en IPPJ peut coûter jusqu'à 500 euros par jeune et par jour selon la section, etc. Ces séjours, au Bénin par exemple, constituent en moyenne une dépense quotidienne d'une centaine d'euros

par jeune", nous a déjà dit le directeur de La Pommeraie, l'une des ASBL chargées de l'organisation de ces séjours. L'envoi d'un jeune en Afrique pour une période de trois mois coûte ainsi cinq fois moins cher que son placement en IPPJ. Les listes d'attente pour ces voyages sont très longues. Seuls les jeunes qui présentent un projet concret et l'envie réelle de s'éloigner avec des objectifs bien précis sont sélectionnés.

DE TELS SÉJOURS de rupture avaient également été initiés en Belgique pour ces jeunes délinquants mais sans grand succès, comme nous le précise la direction de l'Inspection pédagogique de l'Aide à la jeunesse. L'effet de rupture était nettement moins ressenti et les familles d'accueil plus difficiles à trouver qu'au Maroc, au Bénin ou en France.

Les retours prématurés de ces jeunes délinquants sont très rares. Ils sont nombreux à vouloir prolonger leur séjour loin de l'univers sombre dans lequel ils n'ont plus envie de s'enfoncer.

Nawal Bensalem